

Le Conseil fédéral est en faveur de l'harmonisation des horaires des magasins

Berne, le 20 août 2014

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral est en faveur de l'harmonisation des horaires des magasins

Le PLR salue ce progrès qui permet plus de liberté dans le commerce de détail

Le Conseil fédéral a annoncé aujourd'hui, que le Département fédéral de l'économie de la formation et de la recherche (DEFR) a été chargé de l'élaboration d'un message concernant la loi fédérale sur l'ouverture des magasins, d'ici la fin de l'année. La majorité des participants ayant pris position à la procédure de consultation sont satisfaits du projet. Le PLR salue cette décision positive, qui accorde plus de libertés tant aux propriétaires de magasins qu'aux clients.

Désormais les consommateurs souhaitent pouvoir s'organiser de manière flexible, en fonction de leurs obligations professionnelles ou privées, grâce aux horaires adaptés des magasins. C'est un signe d'une société progressiste. Il est donc grand temps que les possibilités d'accéder aux magasins s'adaptent à l'évolution des besoins. La nouvelle loi sur les horaires d'ouverture des magasins prévoit un standard national minimum d'ouverture du lundi au vendredi de 6h à 20h et de 6h à 19h le samedi.

La nouvelle loi profite aux ventes et aux clients

En plus d'être plus avantageuse pour les clients, la nouvelle loi régularise les inégalités entre les différents points de vente. Cela permettra également de lutter contre le tourisme d'achat qui coûte aux commerces de détail suisses environ 8 milliards de francs par an.

Les arguments des opposants ne sont qu'illusion

La protection des travailleurs n'est aucunement entachée. Les conditions cadre de travail de la branche du commerce doivent permettre la flexibilité du travail et les compensations adéquates en faveur des collaborateurs. En parallèle, la souveraineté des cantons n'est pas trop atteinte puisqu'il s'agit d'introduire un standard minimal et les jours fériés des cantons sont pris en compte. Finalement, seuls les magasins qui verront un intérêt économique ouvriront plus longtemps.

La libre concurrence plutôt que des restrictions dépassées

Le Conseil fédéral est en faveur de l'harmonisation des horaires des magasins

Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* continuera de s'engager en faveur d'une libéralisation des horaires d'ouverture et contre les restrictions dépassées soutenues pas la gauche et les cercles religieux. D'une part, chaque détaillant pourra décider de ses horaires d'ouverture, en fonction de ses besoins. D'autre part, les clients auront la possibilité de planifier leurs achats, en adéquation avec leur rythme de vie – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

- › Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
- › Samuel Lanz, secrétaire général, 079 766 38 86
- › Aurélie Haenni, porte-parole Romandie, 079 315 78 48